

ESPACE NETTOYAGE INDUSTRIES - E.N.I.

S.A.R.L. au capital de 800.000 Francs
Siège Social : 07300 TOURNON - Z.A. du Cornilhac

R.C.S. Annonay B 390 773 760

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 1996
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

Le vingt-sept juin mil neuf cent quatre vingt seize, à seize heures, au siège social, les Associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Constatation de la régularisation de la situation de la société au regard de l'article 68 de la loi sur les sociétés commerciales.

QUATRIEME RESOLUTION - Régularisation de la situation de la société au regard de l'article 68 de la loi sur les sociétés commerciales

L'Assemblée Générale, après avoir constaté qu'à la suite du résultat bénéficiaire de l'exercice 1995, les capitaux propres de la société sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social, confère tous pouvoirs à la Gérance ou à tout porteur de copie ou d'extrait du présent procès-verbal, à l'effet de procéder à une inscription modificative au R.C.S. d'Annonay afin de faire supprimer la mention relative à la "perte de la moitié du capital", cette inscription modificative n'étant pas nécessairement précédée d'une insertion dans un journal d'annonces légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par M. Bernard FRAISSE.

Extrait certifié conforme

LE PRESIDENT
M. Bernard FRAISSE

